

L'écho de nos villages



- * L'Echo de vos élus 3
- * Les événements 4 et 5
- * Dossier 6 et 7
- * La vie de nos villages 8 et 9
- * Quoi de neuf ? 10
- * Du côté de l'Interco' 11
- * Portrait 12

L'agenda

VERTA'CO COURSE D'ORIENTATION

● Autrans-Méaudre 24 et 25 juin

FETE DE LA MONTAGNE

● Autrans-Méaudre 24 et 25 juin

FOIRE BIO

● Méaudre 1 et 2 juillet

VERCORS MUSIC FESTIVAL

● Autrans 7 au 11 juillet

TOURNOI BEACH VOLLEY SEMI PRO H ET F

● Méaudre 8 et 9 juillet

WEEK END AMERICAIN

● Autrans 22 et 23 juillet

SELECTION DE FILMS DU FIFMA

● Autrans 26 juillet à l'Escandille

ART RECUP

MARCHÉ AUX PEINTRES

● Autrans 5 et 6 août

MUSIQUES EN VERCORS

Concerts mairie de Méaudre et église d'Autrans

● Autrans-Méaudre 10 août

LES ZONDITS ET DES FEMMES CHANTENT

Concert des 10 ans

● Autrans 10 août à l'Escandille

SENTIER DES OURS (COURSE PÉDESTRE)

● Autrans 15 août

MUSIQUES EN VERCORS

Concert place du village

● Autrans 17 août

GRAND PRIX CYCLISTE

● Autrans 19 août

FETE DU VILLAGE

● Méaudre 20 août

FOIRE A L'ANCIENNE

● Autrans 3 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

● Autrans 9 septembre

"CARAVANE"

Création chorégraphique par la compagnie pas de loup

● Autrans 21 septembre, cour de l'école

WEEK-END DU PATRIMOINE

● Autrans et Méaudre 16 et 17 septembre

Retrouvez tous les événements
de l'été et leur programme sur :

www.autrans-meaudre.com

Premier budget de la commune nouvelle

Le premier compte administratif de la commune vient d'être voté à l'unanimité. Malgré les difficultés rencontrées (augmentation du fond de péréquation versé à l'État, hiver 2016 avec un manque de neige) une gestion rigoureuse nous permet de terminer l'année avec un budget de fonctionnement largement en équilibre.

Tous les acteurs de la commune sont sollicités : élus, personnels, habitants.

Notre volonté est de maintenir un service public performant, mais aussi une fiscalité décente et sans recourir systématiquement à l'impôt. Nous devons tous faire des efforts pour que nos jeunes continuent à vivre sur notre territoire.

Seule la stabilité de nos finances nous permettra d'investir dans des projets structurants, investissements nécessaires à l'emploi et à l'attractivité de notre commune. Entre investissements privés et publics nous sommes en pleine diversification, notre implication à l'écoute de notre économie porte ses fruits, la voie est tracée, continuons.

Ce journal municipal vous informe deux fois par an sur la vie de la commune et ses engagements.

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la communauté de communes (www.vercors.org) les informations de toutes les communes du plateau, et pour encore élargir votre attention, lire les autres journaux distribués comme le journal de la CCMV ou le magazine du Parc du Vercors.

Le printemps puis l'été seront encore riches en manifestations sportives et culturelles, merci à vous tous pour votre implication, je vous souhaite plein de bonheur et d'échanges avec nos amis visiteurs du Vercors.

■
Hubert Arnaud
Autrans-Méaudre en Vercors



* Edito *



Les Vertaco vous invitent
dans le Vercors Sud !

* L'écho de vos élus



CENTRE INTERNATIONAL DES ARTS CULINAIRES

Vendredi 12 mai 2017, dans la grande salle de l'Escandille, le promoteur et les architectes du Centre International des Arts Culinaires ont présenté l'avancement du dossier et les plans du futur bâtiment.

Les réflexions de l'équipe et les rencontres avec l'institut Bocuse, l'Alliance Française et le CUEF (Centre Universitaire d'Etudes Françaises) ont permis d'affiner le programme :

- Augmentation des surfaces dédiées à l'hébergement des élèves et des professeurs.
- Amélioration du fonctionnement du pôle formations et recherches avec l'implantation de serres.
- Adjonction d'un équipement sportif avec piscine et salle de sport.
- Localisation du pôle d'enseignement

de la langue française avec des bureaux mis à disposition de l'Alliance Française.

- Mise au point de l'organigramme du corps enseignant (environ 120 personnes). Le centre sera en tandem avec l'Université de Grenoble qui gèrera la coordination.

Vu la surface nouvellement créée, le projet est soumis à autorisation environnementale. Il a donc été présenté au Préfet de l'Isère et ses services. Thierry Gamot a rappelé que ce lieu accueillait à l'époque de l'OCCAJ / MAEVA plus de 1000 vacanciers été comme hiver. Cette donnée est importante pour démontrer que les réseaux (eau, assainissement, électricité etc..) sont déjà adaptés à la population engendrée par la réhabilitation / extension de ce centre.

QUELQUES CHIFFRES :

- 25000 m² de plancher
- 2000 m² pôle culturel et développement touristique
- 7800 m² pôle formation dont 6400 m² cuisine
- 11900 m² pôle hébergement
- 70 millions d'euros d'investissement
- 200 ouvriers en permanence sur le chantier
- 200 places de parking enterrées et 50 places extérieures.

Les travaux devraient débuter début 2018, pour 2 ans. Les étudiants seront principalement des jeunes filles, post bac, qui viendront pour des stages de 6 mois découvrir la gastronomie française. Ces cours seront complétés par 2h d'apprentissage de la langue française ainsi que de sports et activités outdoor.

En parallèle, des événements culturels spécifiques et un pôle de recherche compléteront l'activité du centre.

Ce projet est un véritable enjeu économique pour la commune, créateur d'emplois et de richesses pour l'ensemble du plateau. Un groupe de travail local va être créé pour apporter des réponses à toutes les questions qui vont se poser au fur et à mesure de l'avancée du projet. ■

LES TRAVAUX

● Afin de pallier aux turbidités ponctuelles du réservoir de Bellecombe, le secteur du Bouchet-Autrans est mis en connexion avec le réseau du « Trou qui Souffle » par l'intermédiaire du réservoir du Vernay. Ce système prendra le relais automatiquement en cas de détection de problème.

● Le changement des fenêtres de la salle des fêtes de Méaudre et les peintures intérieures ont redonné un coup de jeune à ce bâtiment datant des années 50.

● Réparation de plusieurs routes avec de l'enrobé à froid, ainsi que de l'enrobé à chaud à Claret, pour l'accès aux toilettes publiques et à la speed luge.

● Changement du système de filtration à la piscine de Méaudre.

● Les arbres dans la cour de l'école d'Autrans ont été enlevés, ainsi que les souches.



● Démontage des poteaux de la ligne basse tension dans le village d'Autrans suite à l'enfouissement fait à l'automne.

● Création d'un arrêt de bus scolaire sécurisé dans la rue de la Galochère - Autrans.

● Réaménagement du parc Magdeleine Durand avec la construction du four à pain, création d'un escalier et cheminement piétonnier. ■



* Bilan de la saison hivernale

AUTRANS MÉAUDRE UNE SAISON DÉLICATE...

Elle avait commencé sous les meilleurs auspices avec une neige précoce qui a permis d'ouvrir quelques kilomètres de ski de fond dès le 11 novembre sur Gève. Puis le redoux et l'absence de précipitations sont venus compliquer notre tâche et finalement marquer la saison toute entière...

Le froid a permis de produire de la neige de culture en décembre pour assurer l'ouverture de quelques pistes à Gève et à Méaudre et permettre à nos clients de skier à minima pendant les vacances de Noël. On a aussi pu constater la pertinence et le véritable succès des nouvelles activités diversifiées et complémentaires au ski telles que la luge sur rails, la patinoire en plein air, les fat'trotinettes, tombées à pic il est vrai.

La deuxième semaine des vacances de Noël a été très bonne.

Janvier sera marqué par la persistance du redoux causant l'annulation de la Foulée Blanche, puis une chute de neige suivie de froid a permis d'ouvrir les domaines. Le manteau neigeux très faible à l'ap-

proche des vacances de février a mobilisé nos équipes qui se sont battues et ont réalisé un travail remarquable pendant des semaines pour conserver un maximum de pistes dans le meilleur état possible. Ceci a permis d'assurer de très belles vacances de février, aidé par une seule chute de neige au début du mois.

La fin de saison est vite arrivée avec la fermeture de la majorité des pistes entre le 12 et le 19 mars, faisant de cette saison une des plus courtes de la décennie. Les saisonniers ont été particulièrement impactés avec la majorité des embauches reportées au 9 janvier et quelques journées de chômage technique portant la durée de la saison pour la majorité à seulement 9 ou 10 semaines.

Pour autant l'activité a été bonne sur les périodes d'ouvertures permettant de limiter la perte de recettes notamment grâce à de très bonnes vacances de février qui représentent à elle seule 60 à 70 % des recettes de la saison. ■

* Quelques chiffres

Activité	CA TTC et trajets navettes	Evolution par rapport à n-1	Evolution par rapport à la moyenne des 5 dernières saisons	Nbre jours d'exploitation
Ski de fond Autrans	398 483 €	-2 %	-6 %	104
Ski de fond Méaudre	49 330 €	+42 %	-13 %	62
Ski alpin Autrans	826 306 €	+13 %	-18 %	65
Ski alpin Méaudre	618 475 €	+19 %	-19 %	93
Auberge de la Poya	149 911 €	+12 %	-16 %	65
Navette Autrans-Méaudre	6 500 trajets	+49 %	-	93

* Fréquentation touristique

• Des vacances de Noël mitigées : recul de fréquentation de la semaine Noël (1^{ère}) mais record de fréquentation sur la semaine du Nouvel An (2^{ème}), une clientèle très satisfaite. A noter : des clients fidèles qui ont renoncé à venir car lassés du manque de neige de début de saison.

• Des bonnes vacances de février.

• 50 % d'occupation la 1^{ère} semaine (météo maussade),

• 90 à 100 % les 2 semaines centrales (météo très favorable),

• 60 à 70 % pour la dernière semaine

• Des mois de janvier et mars creux concernant la clientèle individuelle, mais fréquentation maintenue grâce aux groupes scolaires et au développement des séminaires d'entreprises.

• Au final une saison correcte qui permet de maintenir les activités mais limite les capacités d'investissement.

* Ce qui est à améliorer

• Les horaires et trajet de la navette Autrans-Méaudre,

• La sur-fréquentation de la navette de Gève et règles d'accès à Gève pour les groupes,

• La coexistence d'un programme d'animations et d'un guide des activités aux contenus trop séparés,

• La propreté, indigne dans certains espaces publics à Autrans.

LES PLUS

• L'ouverture de la luge sur rails Speed Luge Vercors

• La patinoire en plein air, une très belle initiative du GAPAC de Méaudre,

• La qualité et le travail sur les pistes malgré des conditions d'enneigement déficitaires,

• Un accueil de qualité apprécié dans nos villages,

• Les activités et animations proposées malgré l'absence de neige tout le long de la saison.

* Evénements de l'été ...



▲ Euronordic Walk



▲ Vercors Music Festival



▲ Beach volley



▲ Art récup



▲ Fête du village

▼ Foire à l'ancienne



PRÉPARATION DE L'ANNIVERSAIRE DES JEUX OLYMPIQUES DE 1968

OÙ EN EST-ON À AUTRANS ?

Sur plusieurs fronts les préparatifs avancent : la ville de Grenoble et le COLGOG (Conservatoire Observatoire et Laboratoire des Jeux Olympiques de Grenoble), le musée dauphinois, le conseil départemental, la maison du patrimoine de Villard de Lans et... bien sûr Autrans.

Déjà en juillet 2016, dans ce même journal municipal, nous avons évoqué notre démarche et nous vous avons sollicités pour nous aider à célébrer cet événement par vos témoignages, vos prêts d'objets ou de photos. Certains d'entre vous ont déjà participé et nous les remercions.

Il est encore temps de vous manifester auprès de Martine de Bruyn, adjointe pour le patrimoine, aidée par Jean-Pierre Béatrix qui porte ce projet dans son cœur depuis longtemps.

L'anniversaire sera célébré le 4 février et Autrans s'y associera en organisant la Foulée Blanche le week-end du 3 et 4 février.

Tout au long de l'année olympique 2018, à vous habitants, enfants et touristes, nous rappellerons l'importance de cette sélection dans le devenir de notre station. Elle nous a fait connaître pour la pratique du ski de fond, du biathlon, du saut et combiné nordique. Elle a permis à nos jeunes de devenir des sélectionnés dans les grandes épreuves, des champions et des entraîneurs de haut niveau.

Nous souhaitons préparer des parcours commentés et illustrés, une exposition et des rencontres de témoignages. Dès décembre 2017 le Festival du Film apportera sa participation, puis après la foulée blanche suivra un temps fort des manifestations pendant les vacances de février.

Le musée dauphinois prépare avec son savoir faire une grande exposition et un livre.

Il prépare également une exposition itinérante qu'il proposera aux stations et qui bien sûr s'arrêtera à Autrans-Méaudre en Vercors.

Alors, vous voulez participer ?

Faites vous connaître sans tarder auprès de la mairie d'Autrans. Merci



Les anneaux à l'entrée d'Autrans



Le schuss, emblème des JO

* Dossier : le budget communal

Les finances publiques

Le budget communal 2017 marque un acte politique fort au travers duquel se définit la nouvelle feuille de route des actions et projets portés par la commune nouvelle. Il a été construit et travaillé de manière consensuelle par l'ensemble des élus en tenant compte d'une part des besoins et attentes propres à chaque village et d'autre part des différentes contraintes règlementaires et économiques telles que l'augmentation du Fond de Péréquation Intercommunal (+50 %), la baisse des subventions d'équipement et la nécessité d'équilibrer le budget des remontées mécaniques au regard d'une nouvelle saison difficile.

Si le budget 2017 permet de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée, il est également le reflet de choix basés sur l'extrême prudence.

Ainsi le budget communal présenté ci-contre s'emploie à maintenir un service public de qualité par le biais de ses dépenses d'intervention auprès des citoyens, des habitants et des associations, des dépenses de personnel réalistes dans le respect du travail des agents ainsi que par l'achat maîtrisé auprès des fournisseurs.

Parallèlement, la commune poursuit les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie et de l'attractivité de notre territoire.



ZOOM SUR LES IMPÔTS

Afin de garantir le même niveau de recettes qu'en 2016 conformément à l'engagement de la charte, les taux de taxe foncière et de taxe d'habitation ont été fixés selon les règles de calcul du taux moyen pondéré appliquées aux communes nouvelles. En effet, lorsque les taux historiques affichent un écart inférieur à 10 %, le calcul d'un taux moyen pondéré s'impose, et se définit comme suit :

Taux moyen pondéré = $\frac{\text{montant des recettes attendues}}{\text{somme des bases}}$

Pour la taxe d'habitation = 22,90 %

Pour la taxe foncière = 19,59 %

Concernant la taxe sur le foncier non bâti, le taux sera harmonisé sur 5 ans et sera donc différent pour les habitants d'Autrans et de Méaudre jusqu'en 2020 où il atteindra 47,60 %. Pour 2017, il est fixé à 44,80 % sur Autrans et 51,66 % sur Méaudre. ■

CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LE BUDGET PRINCIPAL 2017

+ 10 % d'abondement au budget des RM soit 144 000 €.

0 % stabilité des recettes de l'Etat conformément à son engagement auprès des communes nouvelles.

0 % stabilité des recettes fiscales.

- 2,6 % de baisse du budget de fonctionnement.

- 14,41 % de baisse du budget d'investissement.

LES GRANDS CHANTIERS EN COURS OU À VENIR....

CÔTÉ AUTRANS

- Aménagement site de Claret (subvention 50 %) 44 500 €
- Piscine + aménagements pour le nordique 126 992 €
- Four à pain (subvention 54 %) 20 000 €
- Garage de la Sure (subvention 90 %) 250 000 €

CÔTÉ MÉAUDRE

- Aménagement Perrinière (subvention 60 %) 61 195 €
- Structure spéléo (subvention 75 %) 473 374 €
- Rénovation appartement La Truite 40 840 €
- Mise en conformité éclairage public 48 462 €
- Salle des fêtes (subvention 30 %) 66 880 €
- Piscine 40 000 €

ET TOUJOURS...

- Mobiliers écoles, matériel bâtiments, véhicules 94 152 €
- Installations de voirie, aménagements, réfection des routes 125 013 €
- Maison de santé (subvention 80 %) 958 621 €

D'OÙ VIENT L'ARGENT ? (RECETTES) 5 763 674 €				
1 061 288 €	3 360 437 €	1 161 949 €	155 000 €	25 000 €
Produits de gestion et budgets annexes	Impôts et taxes	Dotations de l'Etat	Atténuations de charges et autres opérations	Produits exceptionnels et financiers
<ul style="list-style-type: none"> Recettes des services sportifs, nordiques, périscolaires, sociaux et des immeubles loués Reversement des ventes de bois (275 288€) 	<ul style="list-style-type: none"> Taxe d'habitation Taxe foncière Droits de place Droits de mutation Attribution de compensation CCMV Taxe de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> Dotation forfaitaire, de solidarité, de péréquation Subvention du département Fonds de l'Etat pour les TAP Compensation taxe professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> Remboursements sur personnels (mises à disposition, maladie etc...) Travaux en régie 	<ul style="list-style-type: none"> Produits financiers Commissions
A QUOI SERT L'ARGENT ? (DÉPENSES)				
1 782 350 €	2 150 000 €	1 206 500 €	206 200 €	418 624 €
Charges générales	Charges de personnel	Charges de gestion courante	Frais financiers	Autofinancement destiné à la section d'investissement
<ul style="list-style-type: none"> Achats des services, fournitures, matériel, entretien des bâtiments, navettes Participation budget RM 	<ul style="list-style-type: none"> Dépenses de personnel, salaires, charges sociales, formations, assurances 	<ul style="list-style-type: none"> Indemnités des élus, subventions aux associations Reversements FNGIR, ski de fond et FPIC 	<ul style="list-style-type: none"> Remboursement des intérêts d'emprunts Provisions sur risques 	
D'OÙ VIENT L'ARGENT ? (RECETTES) 3 407 888 €				
411 493 €	1 284 495 €	160 000 €	340 000 €	1 211 900 €
Emprunts	Subventions d'équipement	Dotations de l'Etat	Produits des cessions	<ul style="list-style-type: none"> Autofinancement Excédent de fonctionnement 2016
<ul style="list-style-type: none"> Emprunts d'équilibre (dont 329 412 € pour la Maison de santé) 	<ul style="list-style-type: none"> Département Région Etat 	<ul style="list-style-type: none"> FCTVA Taxe d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> Vente des terrains de la Verne et du refuge de la Sure 	
A QUOI SERT L'ARGENT ? (DÉPENSES)				
742 000 €	96 219 €	2 405 514 €	164 155 €	Déficit de 2016
Emprunts	Subventions	Travaux		
<ul style="list-style-type: none"> Remboursement du capital des emprunts (dont annuité exceptionnelle de 217 000 € de prêt relais TVA) 	<ul style="list-style-type: none"> Subventions d'équipement versées à des organismes extérieurs (RM, privés) 	<ul style="list-style-type: none"> Achats, acquisition de matériels Travaux, constructions 		

Budget bois et forêts

Ce budget annexe, alimenté essentiellement par la vente de bois, a permis en 2016 de dégager un excédent de 275 288 € reporté en 2017 sur le budget principal de la commune augmentant d'autant sa capacité d'autofinancement.

Toujours dans l'objectif de valoriser nos forêts, des travaux sur les pistes et la création de chargeoirs sont prévus cette année, ainsi que la réhabilitation des routes forestières et de la cabane des Feuilles.

Budget eau et assainissement

Ce budget annexe a été très difficile à équilibrer : malgré le peu de charges à caractère général, de personnel et un faible endettement, il a fallu trouver les recettes nécessaires pour assurer les dépenses d'amortissement et la redevance assainissement qui représente à elle seule 68 % des dépenses de la section de fonctionnement.

Parallèlement, la section d'investissement excédentaire en 2016 permet de programmer entre autres les grands chantiers sur la protection des captages et la station de pompage du Trou Qui Souffle ainsi que d'envisager la montée de l'eau potable à La Sure.

Budget remontées mécaniques

Déficitaire en fonctionnement et en investissement en 2016, ce budget 2017 a été élaboré avec une extrême prudence. Dans l'hypothèse d'une saison identique à la précédente en terme de ventes de forfaits, les dépenses de fonctionnement ont quant à elles été réduites : gestion plus rigoureuse de la masse salariale, baisse des consommations, optimisation de l'achat public, renégociation des contrats de fournitures d'électricité...

2016 QUEL BILAN ?

Le regroupement de nos 2 communes étant récent, il est prématuré d'en tirer les premiers bénéficiaires.

Cependant, le budget principal a fait apparaître une baisse des charges de fonctionnement de 5 % par rapport aux budgets cumulés des communes historiques de 2015, reflet d'une certaine maîtrise de la dépense.

L'excédent de fonctionnement de 2016 atteint 793 009 € contre 136 978 € en 2015.

Quant à la capacité de désendettement, elle s'élève à 7,6 années, ce qui reflète une santé saine des finances communales.



* La vie de nos villages

SOUKA'MALICES

L'association Souka'Malices a été créée en juin 2013 et a vu, depuis ce jour, ses activités évoluer. D'une simple envie de coudre ensemble, sont nés de nombreux projets qui existent aujourd'hui et rassemblent beaucoup de personnes.

Cependant, l'association reste encore inconnue à un certain nombre, notamment en terme de fonctionnement.

• Situés sur la zone du Mornet, le local est loué à un privé (environ 430 euros par mois charges comprises) qui l'a vendu à la société voisine. Il faut trouver rapidement un autre local. Avec ses 4 ouvertures par mois, la recyclerie ne s'auto-finance pas et ne bénéficie ni de subventions ou d'aides quelconques à ce jour...

Le fonctionnement diffère un peu de la Recyclerie de Villard, (hébergée gratuitement par la commune) qui reverse tous ses bénéfices au CCAS.

Cependant, le projet de Souka'Malices, qui défend les mêmes valeurs que la recyclerie de Villard-de-Lans est bien différente dans ces objectifs : créer du lien, en essayant de rassembler les générations et en proposant des animations culturelles.

• Avec les bénéfiques qu'ils ont jusqu'alors réussi à récolter (pas encore épuisés), ils organisent des événements réguliers comme les recyclconcerts, les spectacles pour enfants/familles, les Sou'Kabarets, les Sou'Koinche depuis peu...

Ils organisent également des stages bi-mensuels de danse et percussions africaines.

Les nouveautés de la dernière rentrée : les ateliers Souk'Astique (création de produits ménagers bio) et la Sou'Koinche (tournoi de belote contrée)

Hormis les Sou'Kabarets et les soirées Sou'Koinche, toutes les manifestations sont déficitaires... et c'est normal...

L'idée de tous ces événements est de rassembler un maximum de personnes en proposant des tarifs réduits, accessibles à une majorité, sans léser les artistes qui viennent animer ces temps de partage et de plaisir.

Pour terminer, rappelons que tous ces bénévoles, «donnent» leur temps gratuitement avec plaisir pour défendre des valeurs qui leur sont chères... Merci donc à toutes les personnes engagées et investies autour de cette association.

Avis aux amateurs pour les rejoindre... ■



LE TROU DE LA POSTE

L'atelier d'échanges du 1^{er} avril sur le devenir et l'entretien de l'espace « Trou de la poste » d'Autrans, a eu un bel écho auprès des habitants. Ils ont témoigné leur attachement à cet espace et leur envie de participer à la feuille de route pour l'aménagement et l'entretien de ce terrain.

Lors de la rencontre du 10 juin un groupe d'habitants a été invité à s'exprimer sur trois questions posées sur ce lieu : **Que voulons nous éviter, préserver et y faire ?**

Différentes personnes ont éclairé le propos en apportant des témoignages sur l'histoire, la réglementation, la biodiversité,

l'aménagement en cours et l'entretien actuel.

L'histoire nous apprend que ce lieu avait pour nom **Font-Prune** sur le cadastre Napoléonien de 1820, nom lié très certainement à la présence des sources sur ce terrain.

Canalisée, déviée, dérivée, drainée... l'eau a toujours façonné l'évolution de ce lieu.

Ainsi, on apprend qu'elle a été utilisée pour faire « rouir » le chanvre dans de petits canaux, alimenter la force motrice de la scie à bois du village, laver le linge, tourner les moulins un peu plus bas, et plus récemment pour créer un « parcours » de pêche...

Aujourd'hui c'est une parcelle classée zone Nm sur le plan local d'urbanisme (ancien POS) de la commune, ce qui signifie zone naturelle, humide à réglementation spécifique.

Le Méaudret qui la traverse est en cours de classement Avenir ZNIEFF : zone naturelle humide d'intérêt écologique faunistique et floristique. Cette zone fragile mérite donc toute notre attention.

Le pré a un rôle de zone tampon qui, en cas de crues, protège le village. Certains

se souviennent d'avoir vu 20cm d'eau sur la rue des écoles lors d'épisodes de fortes précipitations.

Un fauchage tardif a été testé l'été dernier pour permettre à la faune (insectes/papillons...) et à la flore (pollen pour abeilles et production de graines) de s'épanouir à nouveau dans ce milieu.

Elle accueille aujourd'hui une mare. Dans l'objectif de diversifier le milieu et de former un espace buissonnant entre la mare et le ruisseau ; des saules ont été plantés lors d'un chantier participatif à l'automne 2016.

Ce projet de mare, porté par la municipalité, est un outil pédagogique pour toutes les structures accueillant des enfants sur notre commune.

La suite est donc en train de s'écrire à plusieurs mains.... Nous vous ferons part des propositions suites aux cogitations citoyennes dans un prochain bulletin ■



A LA RENCONTRE DES MIGRANTS ACCUEILLIS SUR LE PLATEAU

Suite à l'incendie de leur squat grenoblois le 15 mars, une trentaine de migrants ont été accueillis en urgence sur le plateau sur demande de la Préfecture. Originaires du Soudan, d'Éthiopie, du Nigéria, d'Erythrée, du Cameroun, etc., ils ont été reçus à Autrans au centre de vacances de la Ligue de l'enseignement qui leur a assuré le gîte et le couvert.

Il faut au passage saluer la très grande qualité technique et humaine de l'accueil organisé par la Ligue. Thierry Gamot et Hubert Arnaud ainsi que d'autres élus les ont également très bien reçus ; ils ont encouragé et soutenu l'important mouvement de solidarité qui s'est développé très rapidement sur tout le plateau : plus de quarante bénévoles se sont mobilisés notamment sur Autrans-Méaudre, Lans, Villard, saint Nizier, pour subvenir aux besoins des migrants et les accompagner humainement.

Cela a été rendu possible en particulier grâce à deux « collectifs » créés récemment : l'association Les Vertaccueillants et le « groupe œcuménique chrétien » constitué par les deux paroisses catholique et évangélique.

Des vêtements ont été fournis en grande quantité à ces personnes démunies de tout ; des balades de découverte du pays et des visites de fermes leur ont été proposées, qui ont connu un grand succès ; des cours de français ont été organisés ainsi que diverses activités utilitaires (couture) ou de loisirs (jeux, films sur le Vercors, etc.).

Grand merci à tous celles et ceux qui ont eu véritablement à cœur de les accueillir avec générosité, bienveillance et humanité.

La plupart de ces migrants sont repartis le 31 mars comme prévu.

Mais pour quatre d'entre eux - deux soudanais, un éthiopien et une éthiopienne -, aucune solution n'a pu être trouvée et des familles du plateau se sont proposées pour les accueillir. Le programme d'accueil est établi jusqu'à fin mai. Nul doute que de nouvelles propositions viendront, si nécessaire, pour les mois suivants : elles démontreront que nous sommes toujours terre d'accueil et que nous pouvons appuyer, compléter ou suppléer l'action des collectivités publiques. ■

Pour plus d'informations, s'adresser :

à l'association Les Vertaccueillants (mail : vertaccueillants@sfr.fr)
ou à la Paroisse catholique (mail : secretariat@valchevriere.com).

● Voir autres coordonnées sur les sites respectifs :

<https://vertaccueillants.wordpress.com/> ou www.valchevriere.com

CABINE À LIVRES & CABANE À LIRE ...

C'est tout simple c'est gratuit, prenez, lisez, emportez, déposez un livre comme vous voulez !

Ouvert 7jrs/7, 24h/24h, ce système d'échange et de gratuité est fondé sur le civisme et l'esprit de partage de chacun. Portez votre pierre à l'édifice muni d'un roman, BD, album... à déposer.

Nous vous attendons nombreux, nombreuses pour l'inauguration de la « **CABINE À LIVRES** »

Rendez-vous le vendredi 23 juin à 16h30 devant la mairie de Méaudre.

Du côté d'Autrans, sur le même principe d'échange, l'Œuvre des Villages d'Enfants, la bibliothèque l'Oiseau Lire et la municipalité se sont associées pour proposer également une « **CABANE À LIRE** » dans le parc Magdeleine Durand, avec, pour démarrer, une sélection de 30 livres offerts par la fondation Decitre. Inauguration prévue en juin. ■



AIDE FINANCIÈRE 2017 POUR LES CENTRES DE LOISIRS

Une aide financière sera accordée par le biais du CCAS aux familles qui auront inscrit leurs enfants dans un centre de loisirs durant l'été 2017.

Cette aide sera versée sur présentation d'une facture acquittée d'un centre de

loisirs sans hébergement du territoire de la Communauté de Communes du Massif du Vercors.

Le montant versé sera compris entre 5 € et 12 € par jour et par enfant, en fonction du quotient familial.

La demande doit être adressée en mairie avec la facture, l'attestation de la CAF et un relevé d'identité bancaire. ■

* Quoi de neuf ?

DES PIEDS ET DES MAINS

C'est l'histoire d'un passionné de vélo VTT (les pieds) et d'une chouette rencontre avec 3 jeunes entrepreneuses (les mains).

Sébastien et Noëlle Donet aiment les cycles ludiques. Ils ont commencé leur activité avec leur étonnant scarabée méaudrais, sorte de vélo à 4 places. Avec l'arrivée de trottinettes en tout genre (herbe, neige, électrique etc..), ils ont loué avec 3 autres entrepreneurs un petit local à côté du tabac presse de Méaudre qui leur permet de partager les frais et les permanences d'ouverture.

Vous y trouverez, au côté de leurs engins, les adorables vêtements et accessoires pour tous petits (3 mois à 2 ans) de Maïna Thareau (Vertcorps) : vêtements écologiques, commande sur mesure, fabrication 100 % artisanale et locale, petits accessoires (les petits chaussons sont trop mignons !) www.vertcorps.boutique.

Lucie Charmoy (le chat Miauland) est couturière et créatrice. Avec plusieurs activités annexes, cette vitrine partagée est un plus pour mieux se faire connaître. www.chat-miauland.fr

La graphiste de la bande, Anne-Laure Charlery (Grain de Vent), est une passionnée de l'écriture, des petits carnets, des petits mots gribouillés sur des bouts de papier ; elle réintroduit le plaisir de l'écriture dans nos vies trop « dématérialisées ». Cahiers, carnets et autres créations vous attendent à la boutique et sur son site : www.graindevent.com

Depuis le printemps la boutique accueille un projet associatif, tourné vers d'autres artisans qui animent des ateliers et mettent leur production en dépôt vente. Un projet qui fera vivre ce lieu convivial tout au long de l'année ! ■



RÉNOVATION À COCHET

C'est dans un cadre entièrement rénové que nous retrouverons Céline et Raphaël ODEMARD dans leur nouvel établissement « Cochet Événements »

Force est de constater qu'ils ont de la suite dans les idées.

Raphaël, jeune entrepreneur, qui après avoir racheté la boucherie charcuterie traiteur à sa belle famille en 2005, a largement développé la partie traiteur, se lance avec sa femme Céline dans une nouvelle aventure 12 ans plus tard. C'est un projet ambitieux et complémentaire à leur activité.

En 2015 la commune de Méaudre se retrouve avec un centre IMP fermé. Que faire de ce grand bâtiment ? Un appel à projet est lancé et Raphaël qui depuis plusieurs années rêve d'ouvrir une grande salle avec hébergement pour mariages et réunions saisit l'opportunité et se lance.

Il achète le bâtiment à la commune via l'Etablissement Public Foncier Local, le 8 avril 2016.

Il faudra pratiquement 2 ans entre l'appel d'offre (août 2015), le montage du projet et les travaux pour qu'ils voient enfin le bout du tunnel.

C'est avec un grand plaisir qu'ils ouvriront prochainement. Nous leur souhaitons autant de succès que pour leur commerce de boucherie.

Retrouvez les infos sur www.traiteurodemard.com ■



LE PETIT JARDIN OUVRE SES PORTES !

Emmanuelle Dutirou produit des plants de légumes, d'aromatiques et de fleurs.

Les graines proviennent de semencier bio ainsi que le terreau. Toutes les plantes vivaces ont passé l'hiver sous la neige, la pluie, le froid afin d'être acclimatées au Vercors.

Malgré un début de saison un peu difficile avec la météo, vous pouvez maintenant trouver les plants sur place : **les serres sont ouvertes pour de la vente directe les lundis et jeudis de 9h30 à 12h et 13h30 à 16h à Méaudre (route des Narces à côté du hangar à bois) et sur les marchés d'Autrans et de Méaudre.**

Dans une démarche « verte » le petit jardin récupère les godets et pots que vous n'utilisez plus.

Elle remercie la commune pour le prêt du terrain sans quoi ce joli projet n'aurait pas pu voir le jour et à Lorraine de "Végétal en Vercors" pour son accompagnement ! ■

OBJETS TROUVÉS... ET PETITES CURIOSITÉS

L'enseigne interpelle, la vitrine attire l'œil et le sourire chaleureux de Maud Bonnet et Kadher Touzani finit de persuader le passant de s'arrêter à cette **nouvelle devanture sur le site du Claret à l'entrée d'Autrans.**

A la base, chacun avait un projet et Maud et Kader se sont vite aperçus qu'ils pouvaient être complémentaires. Ils se sont donc rejoints pour créer un lieu commun, insolite, où la déco est à vendre. Le lieu est propice à la discussion autour d'un café.

Kader chine sur le plateau et dans la région, rapporte ses trouvailles, les met en scène et chacun y retrouve un souvenir, un petit bout du passé. Chaque objet a du vécu : un vieux fauteuil de barbier, une affiche, un bibelot patiné par le temps.

Maud prépare des expositions, anime des ateliers créatifs pour les enfants. Il est prévu d'accueillir aussi d'autres artistes pour élargir encore le panel d'activités proposées.

Et le soir, en fin de semaine, la boutique-atelier est totalement transformée en « escape room » où les adeptes de jeu de rôle se divertissent sur des scénarii différents avec des énigmes à résoudre dans un temps limité. ■

* Du côté de l'interco'

VIA VERCORS – UN PROGRAMME COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS

La Via Vercors Autrans-Méaudre -> Villard-de-Lans sera une réalité dans quelques mois. Un tracé remarquable, surplombant le Méaudret et la route des gorges, débute à la « Ville » à Méaudre en longeant la départementale jusqu'au « Pont des Scouts » pour ensuite traverser la rivière et passer en amont de celle-ci sur environ 1 200 mètres. La Via retraverse ensuite le Méaudret et la route départementale deux fois pour rejoindre le tracé en attente côté « Les Jarrands ».

Afin de limiter les impacts sur l'environnement et notamment les zones humides, deux parties seront réalisées sur pilotis.

En projet depuis trois années, cette partie de la Via Vercors est réalisée grâce à la compréhension des propriétaires, exploitants et des services du Département, avec une forte implication de Monsieur Bernard PERAZIO, Vice-Président en charge des routes et Madame Chantal CARLIOZ, notre Conseillère Départementale.

Après l'épreuve des différentes autorisations, les travaux ont débuté et se poursuivront pour une mise en service à l'automne prochain. ■



BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Vous aurez peut-être bien vu pousser une borne un peu spéciale au rond-point du Claret... Il s'agit d'une borne de recharge pour tous les véhicules électriques ! La commune, en liaison avec le SEDI qui implante ces bornes sur tout le département de l'Isère, a décidé d'offrir ce service à tous les visiteurs et usagers ayant fait le choix d'un véhicule écologique et électrique.

Ce système, dont la gestion et l'entretien sont confiés en toute autonomie au SEDI, est basé sur un paiement par recharge de 3€ avec plusieurs modes de règlement : carte d'abonnement ou paiement à la recharge, par « sans contact » ou par QR code depuis un smartphone.

Il s'agit pour la commune nouvelle de renforcer son offre de services touristiques et de mettre en action son implication dans une démarche de développement durable et réfléchi. Elle vient compléter le dispositif existant pour les vélos électriques disposé avec son panneau solaire sur la place d'Autrans et devant la piscine de Méaudre.

Cette borne est ainsi implantée pour être visible à l'entrée de la commune et toujours accessible quelque soit l'événement et le plan de circulation établi.

Si l'installation est prise en charge par le SEDI, l'ADEME, l'Etat, la CCMV et la commune, en revanche le coût de l'entretien devrait être autonome financièrement.

Pour tout renseignement : <https://www.facebook.com/AUBEinformatiions/> ■



PHOTO MYSTÈRE !

Réponse en dernière page.



UTO-PIC

Coworking en Vercors

L'association a tenu son AG le 2 mai. L'occasion de se réjouir que l'espace de travail partagé d'Autrans ait trouvé son rythme de croisière depuis la rentrée 2016, avec la présence régulière de coworkers. Celles et ceux qui viennent jugent que c'est efficace pour travailler, pour rompre l'isolement, limiter les déplacements, s'inscrire dans des réseaux professionnels, une ambiance et des échanges que les coworkers apprécient.

Des perspectives identifiées : il devrait être possible de coworker à l'avenir au Téléspace de Villard-de-Lans, une fois la réhabilitation du bâtiment réalisée.

Plus près de nous, la fermeture de la RD 531 entre Engins et Lans-en-Vercors (fermeture totale entre les 21 et 26 août, partielle jusqu'au 17 septembre) pourrait être l'occasion, pour toutes celles et ceux qui le veulent, de découvrir le coworking à Autrans.

Vous êtes salariés, indépendants, en transition, étudiants, vous êtes les bienvenus pour une utilisation ponctuelle ou régulière ! L'espace se trouve sur la place du village à Autrans.

Renseignements sur : www.uto-pic.org
Facebook : Uto-Pic

Des apéroPic' ainsi que des journées d'échanges et des soirées à thèmes sont ouverts à tous. **Judi 29 juin venez nombreux à la projection du film "en quête de sens" à 19h à l'Agora. ■**

* Portrait

Le cinéma à Autrans ? Quelle histoire !

Un jour, un curé de campagne, le Père Gavet, arrive dans notre village. Il porte dans les larges poches de sa soutane son missel, bien sûr, mais aussi une caméra portative, car il a une passion pour l'image et le cinéma.

Il trouve près de sa nouvelle église, au Clos, la salle Saint Antoine où le cinéma est déjà présent puisque en 1929 on passe « Crainquebille » grand film comico dramatique en cinq parties (production Étoile).

Jusqu'à la fin de sa mission à Autrans, notre bon curé n'a de cesse d'améliorer le confort de cette salle et des projections de films.

• En 1931, l'emploi du nouveau projecteur Pathé Rural 9,5 mm, lui rend l'organisation plus facile et moins onéreuse.

• En 1944, le nouveau « Foyer Cinéma » est créé. De 25 mètres sur 12, la salle s'annonce spacieuse, d'accès facile et on y voit Fernandel dans « Une vie de chien ».

• En 1946, le technicolor arrive et on réserve sa place par téléphone au 16 à Autrans.

• En 1947, « La cage aux rossignols » est trop étroite : on rehausse le toit et on crée le balcon.

• En 1951, avec sa coquette salle maintenant climatisée, on passe « Les raisins de la colère »

• En 1952, le père Gavet s'en va et laisse la place à l'abbé Chabrier qui continuera son œuvre chrétienne et cinématographique. Et, même si « Dieu n'y a pas créé la femme », censure oblige, le cinéma continue jusque...

• Fin des années 80, c'est la Dernière séance. On vend les fauteuils aux enchères...démolition !

Le vieux cinéma est mort...vive le nouveau cinéma !

Les « **vendredis Coup de Cœur** » c'est une programmation « spéciale » hebdomadaire établie depuis maintenant quatre ans (juin 2013), par un petit collectif de bénévoles * passionnés cinéphiles.

Complémentaire à la programmation du cinéma municipal (Direction MC4 Distribution - Grenoble), les films de ces vendredis sont choisis avec l'objectif **d'élargir les regards** sur les productions des différents pays, **de varier les genres et les thèmes**, de **faire connaître des réalisateurs** plus « confidentiels ». Le documentaire y trouve également une place privilégiée.

Au terme de la projection sont souvent organisés un débat et/ou une discussion auxquels sont invités à témoigner du film ou de leurs expériences, un réalisateur, un acteur ou un technicien, suivant les disponibilités. Ces moments de rencontres, essentiels à la dynamique des « **vendredis Coup de Cœur** », sont souvent l'opportunité de riches instants passionnants.

* Gilbert Perrier, Robert Felipe, Loïc Angot, Patrice Pierron, Helen Davies, Christian Champendal et Caroline Pierron pour les films d'animation... (Isabelle Marin et Gilles Antonowicz maintenant partis pour d'autres horizons).



Plaque de verre du fond Abbé Gavet

En 2016/2017 quelques soirées Ciné-débat déjà réalisées autour des films...

« Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent

« Le potager de mon Grand-Père. » de Martin Esposito

« Réparer les Vivants » de Katell Quillévéry

« Et les Mistral Gagnants » de Anne-Dauphine Julliand

« Une vie entre deux océans » de Derek Cianfrance.

Thème « un livre/un film » en partenariat avec la bibliothèque.

Actualité.....Depuis ce printemps l'équipe des « Vendredis Coups de Cœur » a rejoint la bibliothèque d'Autrans au sein de l'association "l'Oiseau Lire ". Dans le cadre de ce nouveau partenariat, il sera proposé des projections « un livre, un film ».

Le cinéma puise en effet très souvent dans la littérature pour changer les mots en images et cela depuis les premières adaptations des romans de Jules Verne par les frères Lumière. ■

Pour suivre les Vendredis Coup de Cœur...

Un courriel : cineduvendrediautrans@gmail.com

Une page Facebook :

<https://www.facebook.com/autranscinema/>



Notre cinéma :

un trésor culturel

et convivial pour

Autrans-Méaudre en Vercors,

à partager sans modération...

PUBLICATION

Directeur de publication : Hubert Arnaud - Rédaction : commission communication Autrans-Méaudre en Vercors.

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin. Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif des élus et des services.

LES MAIRIES

* Mairie AUTRANS : 04 76 95 32 22

* Mairie MÉAUDRE : 04 76 95 20 16

* www.autrans-meaudre.fr * mairie@autrans-meaudre.fr